



1 CR CNA 01 février 2021

Présents.es		
Dominique .SAGARY -Président	Jérôme .POAS Vice Président	J.P. DUTHILLEUL - Vice Président
Sophie CHABUT	Sandrine CROSNIER	Maud MATHIEU
Hélène PIERSON	Gérald FORTUIT	Didier GOMEZ
Alain LE BAIL	Jacques LEROY	Olivier PARMENTIER
Patrice PRODHOMME	Jean Philippe VIALAT	Julien VANDERPLANCKE
Absents.es		
Invités.es		

Ordre du Jour :

1. Accueil des membres de la CNA
2. Description des nouveaux fonctionnements fédéraux
 - 2.1. Pôles
 - 2.2. Axes stratégiques
 - 2.3. Objectifs fédéraux en matière d'arbitrage
3. Composition de la Commission
 - 3.1. Présentation individuelle des membres
 - 3.2. Présentation de la proposition de fonctionnements de la commission
4. Les Missions
 - 4.1. Les coordonnateurs et membres de mission
 - 4.2. Les fonctionnements des missions
 - 4.3. L'obligation de réserve des membres de la Commission et des membres des missions

Début de Réunion : 20 Heures 20

1. Accueil des membres de la CNA :

Le Président de la Commission accueille les participants , les remercie de leur présence et les prie de bien vouloir excuser l'absence du Président de la fédération retenu par le déroulement d'un bureau exécutif fédéral.

Il présente également les 2 vices présidents de la Commission et leur champ d'application :

- Monsieur Jean DUTHILLEUL - Arbitrage Régional et Relations avec les territoires,
- Monsieur Jérôme POAS - Suivi Arbitrage National et International

2. Description des nouveaux fonctionnements fédéraux :

2.1. Pôles Fédéraux :

Toutes les activités fédérales gravitent autour de 5 pôles :

- DÉVELOPPEMENT et SERVICES AUX CLUBS
- TERRITOIRES
- RESPONSABILITÉ SOCIALE
- HAUT NIVEAU
- VIE SPORTIVE.

Ces 5 pôles sont animés par un chef de pôle dont la mission sera de coordonner les commissions sous sa tutelle pour lesquelles 3 axes prioritaires ont été ciblés. A chaque pôle sont rattachés un duo d'élus dits référents du Bureau Exécutif fédéral qui sont tenus de veiller à ce que les pôles, et leurs commissions et missions mettent bien la déclinaison du projet fédéral au cœur de leurs priorités.

La Commission Nationale d'Arbitrage (C.N.A.) fait partie du Pôle Vie Sportive dont le chef de pôle est Gérald FORTUIT présent à ce titre parmi nous ce soir mais présent aussi au titre de membre de la commission. Les élus référents du Bureau Exécutif fédéral de notre secteur sont Monsieur Christophe LEGRAND et Madame Christine GEOFFROY tous deux vice président et vice présidente de la fédération.

2.2. Axes stratégiques :

Ces axes prioritaires sont :

- RENFORCER LA DYNAMIQUE DE PROXIMITÉ
- INNOVER et CRÉER AUTOUR DU PROJET ASSOCIATIF

→ MAINTENIR UN NIVEAU DE PERFORMANCE ÉLEVÉ

Ces axes stratégiques devront répondre aux projets et ambitions portés par l'équipe fédérale élue pour:

- une Fédération au service des Clubs et des Organismes
- pour une Fédération qui s'adapte en temps réel à son environnement
- pour faire de l'exigence une culture et de la performance une notoriété.

2.3. Objectifs fédéraux en matière d'arbitrage :

La C.N.A., comme toutes les autres commissions nationales, a pour mission d'initier et de décliner les axes stratégiques du projet fédéral en collaboration avec les services fédéraux et la direction technique nationale dont un ou une représentante est positionné au sein de chaque commission.

Il est important de rappeler que la pratique arbitrale se doit d'être organisée par la Fédération dans le cadre de sa mission de service public d'organisation des compétitions sportives qui lui est déléguée.

Pour gérer et assurer le suivi de toutes les activités de la C.N.A. , celle-ci doit donc respecter et mettre en pratique les objectifs fédéraux en matière d'arbitrage qui sont :

- Repositionner l'Arbitrage dans l'environnement fédéral,
- Redonner de la gouvernance aux territoires et aux C.R.A.,
- Prioriser plutôt la pédagogie que la "sanction" dans le fonctionnement opérationnel de l'arbitrage (non licenciés.ées),
- Accentuer le recrutement de jeunes officiels,
- Réaliser la Fusion des Arbitres Nationaux et des Délégués Techniques Fédéraux pour faire naître qu'une seule entité : les Officiels Fédéraux.

Pour atteindre et honorer ces objectifs globaux, il est primordial que la C.N.A. et les membres qui la composent soient motivés et se mettent en ordre de marche. De notre engagement individuel mais aussi collectif dépendra la réussite.

Si au fil des années, les activités arbitrales se sont organisées et structurées dans les territoires et sur les épreuves nationales, et d'ailleurs profitons pour saluer et remercier l'équipe CNA précédente et toutes les autres équipes d'auparavant qui y ont contribué, nos missions nous amèneront certainement à faire évoluer certaines activités opérationnelles et modalités fonctionnelles.

3. Composition de la Commission :

3.1. Présentation individuelle des membres :

Le Président précise que la Commission sera composée d'un nombre de membres plus importants qu'à l'habitude et de représentativités plus diverses. *“Si seul on va plus loin, à plusieurs on est plus forts”*

L'organigramme de la C.N.A. est donc composé de 15 personnes dont 4 femmes; n représentant de la Direction Technique Nationale sera attaché officiellement prochainement à la Commission.

Dominique .SAGARY -Président	Jérôme .POAS Vice Président en charge Arbitrage National et International	J.P. DUTHILLEUL Vice Président en charge Relations avec les CRA et classifications régionales
Sophie CHABUT	Sandrine CROSNIER	Maud MATHIEU
Hélène PIERSON	Gérald FORTUIT	Didier GOMEZ
Alain LE BAIL	Jacques LEROY	Olivier PARMENTIER
Patrice PRODHOMME	Jean Philippe VIALAT	Julien VANDERPLANCKE
	Représentant de la DTN En attente nomination officielle	

3.2. Présentation de la proposition de fonctionnements de la commission :

Pour répondre aux multiples travaux de la CNA, ses diverses activités ont été déclinées en MISSIONS qui donnent la possibilité de tous ou chacun de s'engager dans des missions qui leur correspondent et les motivent.

4. Les Missions :

4.1. Les coordonnateurs et membres de mission :

Chaque mission est animée par une coordonnatrice ou un coordonnateur de mission (souligné) , membre (**en bleu**) ou non (**en vert**) de la commission, qui ont été sollicités pour leurs idées, expériences ou profil, accompagnés par les membres choisis pour “opérationnaliser” leurs compétences dans le respect du projet fédéral.

<p><u>1. Suivi des Notes de Frais</u></p> <p>P. BORDELLOT (FFTRI)</p>	<p><u>2. Suivi des Matériels</u></p> <p>B. LESCOUBLET (FFTRI)</p>	<p><u>3.Relation avec les CRA Colloque CRA</u></p> <p><u>Maud MATHIEU</u> Jean Paul DUTHILLEUL Olivier PARMENTIER Sophie CHABUT Patrice Prodhomme</p>	<p><u>4.Suivi des Classifications régionales et Formations Régionales</u></p> <p>Jean Paul <u>DUTHILLEUL</u> Patrice PROHOMME Maud Mathieu Richard BITSH</p>	<p><u>5.Suivi Arbitres référents et Evaluations Nationales</u></p> <p><u>Didier GOMEZ</u> Alain LE BAIL Rémi DUSSAUGE Pascal GODEL Philippe GERRA Catherine GROSSETETE</p>
<p><u>6.Suivi et gestion du numérique</u></p> <p>Olivier PARMENTIER</p>	<p><u>7.Réglement intérieur CNA/CRA</u></p> <p><u>Jean Philippe VIALAT</u> Gérald FORTUIT Jerôme POAS Jean Paul DUTHILLEUL Dominique SAGARY Alain LE BAIL Pascal GODEL</p>	<p><u>8.Suivi de la Réglementation Sportive générale ET des Epreuves Nationales</u></p> <p><u>Dominique SAGARY</u> Didier GOMEZ Jean Paul DUTHILLEUL Christophe BORRIGLIONE Hervé COURTOIS</p>	<p><u>9..Suivi cursus DT et évaluations</u></p> <p><u>Gérald FORTUIT</u> Alain LE BAIL</p>	<p><u>10. Secteurs jeunes Arbitres et UNSS</u></p> <p><u>Sophie CHABUT</u> Auriane LACAMPAGNE Jacques LEROY Patrick SOIN</p>
<p><u>11.Contenus de Formations Arbitres</u></p> <p>Rémy PATRICE Sandrine CROSNIER Olivier PARMENTIER Hélène PIERSON Hervé MARGUIN Julie QUARRE</p>	<p><u>12.Contenus de Formations Délégués Techniques et Officiels Référents et Adjoints</u></p> <p><u>Dominique SAGARY</u> Gérald FORTUIT Jacques LEROY</p>	<p><u>13. Suivi des Formations Nationales et cursus AN Colloque AN/DT AN/DT</u></p> <p><u>Jérôme POAS</u> Rémy PATRICE Olivier PARMENTIER Pascal GODEL (cursus AN) Gérald FORTUIT Dominique SAGARY</p>	<p><u>14. Paris 2024 - suivi international</u></p> <p><u>Julien VANDERPLANCK E</u> Sandrine CROSNIER Jérôme POAS</p>	<p><u>15. Fusion AN/DT</u></p> <p><u>Dominique SAGARY</u> Jérôme POAS Gérald FORTUIT Didier GOMEZ Alain LE BAIL Julien VANDERPLANCK E Jacques LEROY</p>
<p><u>16. Relations avec les organisateurs</u></p> <p>P. BORDELLOT (FFTRI) Gérald FORTUIT</p>	<p><u>17.Nominations sur EN, demandes AR et suivi</u></p> <p><u>Jérôme POAS</u> Sophie CHABUT Dominique SAGARY Gérald FORTUIT</p>		<p><u>18. Coordination et suivi fonctionnements GP TRI/DU 2021</u></p> <p><u>Jérôme POAS</u> Didier GOMEZ / Sandrine CROSNIER Grégory LOURS / Rémy DUSSAUGE Alain LE BAIL / Jacques LEROY</p>	

Il est à noter que les missions 9 et 18 disparaîtront dès lors de la fusion des Arbitres Nationaux et des Délégués Techniques et de la mise en place du contenu de formation inhérent.

4.2. Les fonctionnements des missions :

- Chaque mission fonctionne et se réunit en toute indépendance par rapport à des objectifs, par invitation numérique via CNAagenda.
- Les Vices Présidents et Président de la Commission ainsi que le chef de Pôle Vie sportive sont systématiquement invités aux réunions des missions,
- Tous les membres de la CNA, même non membre de la mission, peuvent s'associer à la réunion de la mission qui sera programmée sur un agenda commun dont le lien sera transmis,
- Trois réunions annuelles minimum sont demandées,
- Chaque réunion de mission fait l'objet d'un compte rendu mis en partage à toute la commission. Une trame type de compte rendu partagé dans le drive.,
- Dans les évolutions et travaux des missions, les missions peuvent s'associer à une autre commission pour convenir des aménagements concomitants nécessaires à leurs projets,
- Olivier PARMENTIER peut accompagner les missions pour répondre à toute nécessité dite « numérique », dont la manipulation des documents partagés.
- Chaque coordonnateur de mission sera destinataire prochainement d'une fiche de mission qu'il peut enrichir après concertation avec le vice président référent,
- Dans ce fonctionnement proposé, les missions et leurs travaux sont la cheville « ouvrière » de la Commission et jouent un rôle essentiel dans la réussite.....
- La Commission Nationale d'Arbitrage se réunira donc pour valider les propositions des missions autant de fois qu'il sera nécessaire mais en prévoyant un délai de 2 semaines à l'invitation.

4.3. L'obligation de réserve des membres de la Commission et des membres des missions :

Dans le fonctionnement de la C.N.A. apparaît des membres mais aussi des personnes dites "extérieures". Par transparence, tout le dossier "CNA 20212024" est partagé entre les membres de la Commission.

Il est donc demandé aux membres de la commission et des missions de respecter une OBLIGATION DE RESERVE sur les travaux et positionnements de la CNA et de la Fédération. Cette obligation de réserve s'applique dans leur mode d'expression, de communication et de transmission de tout document lié à l'arbitrage et au triathlon. Le manquement éventuel au devoir de réserve sera apprécié par le comité d'éthique de la Fédération.

Fin de Réunion : 22 Heures 05